

PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire du 16 novembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire se tient le 16 novembre 2021 au CRE de Bretagne,
5 bis rue Waldeck Rousseau – 56100 Lorient.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les membres actifs du CRE de Bretagne pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2020-2021,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2020-2021,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2021-2022,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE de Bretagne et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants

	Membres actifs	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	321	3 475
Nombre de votants	79	1060
En pourcentage	24,61 %	30,50 %

**Le quorum a été atteint tant en nombre de votants qu'en nombre de voix,
L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.**

Votes des résolutions objet du scrutin en pourcentage et nombre de voix

Vote n° 1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2020-2021

	Nombre de voix	%
Oui	959	90,47
Non	41	3,87
Blanc	60	5,66

Vote n° 2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2020-2021

	Nombre de voix	%
Oui	879	82,92
Non	64	6,04
Blanc	117	11,04

Vote n° 3 – J'approuve le budget prévisionnel 2021-2022

	Nombre de voix	%
Oui	879	82,92
Non	64	6,04
Blanc	117	11,04

Les résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 15h30.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Hervé GELEBART
Président du CRE Bretagne



Laurence MICHELET
Secrétaire Générale

